



HAL
open science

L'Engoulement d'Europe *Caprimulgus europaeus* (Linnaeus, 1758) en forêt de Longeville (Vendée) en 2019

L. Godet, Alain Thomas

► **To cite this version:**

L. Godet, Alain Thomas. L'Engoulement d'Europe *Caprimulgus europaeus* (Linnaeus, 1758) en forêt de Longeville (Vendée) en 2019. *Annales de la Société des Sciences naturelles de Charente-Maritime*, 2021, 11 (3), pp.341-349. hal-03330102

HAL Id: hal-03330102

<https://hal.science/hal-03330102>

Submitted on 1 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* en forêt de Longeville (Vendée) en 2019

Laurent Godet¹, Alain Thomas²

¹ CNRS, Université de Nantes, UMR LETG, B.P. 81223, 44312 Nantes Cedex 3, France

² 4, rue du pont 54470 Pannes

RESUME

Un dénombrement exhaustif des Engoulevents d'Europe *Caprimulgus europaeus* a été effectué en forêt de Longeville au printemps 2019. La durée assez brève de chant vespéral des mâles, de l'ordre de 37 minutes quotidiennes lors de cette étude, a nécessité 16 prospections crépusculaires le long d'un cheminement total de 70 km à pied et 3 km en voiture. Entre 103 et 109 mâles ont été vus ou entendus au sein d'un bloc forestier de 1.026 ha, soit une densité moyenne de l'ordre de 10 à 11 mâles pour 100 ha, et jusqu'à 15 dans le secteur le plus densément peuplé. Il s'agit d'une des plus grandes populations de l'espèce connues de Vendée, après celle de la Forêt de Monts, et des densités les plus fortes connues pour le département.

INTRODUCTION

En Vendée, la population nicheuse d'Engoulevent d'Europe est estimée à environ 500 couples (Boileau, 2014). Les inventaires et suivis systématiques de l'espèce sont cependant rares. En 2002, la forêt de Monts a fait l'objet d'un recensement exhaustif avec 100 à 150 couples dénombrés (Dulac, 2004). A notre connaissance, dans le sud du département, seule la réserve biologique dirigée de la pointe d'Arçay fait l'objet d'un suivi de l'espèce depuis 2006, avec 20 « places de chants » (qui correspondent grossièrement à des cantons de mâles) recensées en 2019 (Jacques Marquis, com. pers.). Les autres sites vendéens majeurs de nidification au regard de leurs habitats, outre la forêt de Mervent-Vouvant, sont probablement les deux autres forêts littorales d'Olonne et de Longeville. Ces sites n'ont toutefois pas fait l'objet de comptages systématiques ces dernières années.

L'espèce n'est connue des forêts littorales du Marais poitevin (de la forêt de Longeville à celle de la pointe d'Arçay) que très tardivement. Marcot (1937) ne précise qu'une seule donnée de l'espèce pour le Marais poitevin à l'Aiguillon-sur-Mer : « Assez rare ; trouvé un exemplaire en automne dans les jardins ». Durant la même période, Guérin (1939), dans son ornithologie du Bas-Poitou, donne l'engoulement comme « assez commun d'avril à fin septembre. Nicheur en forêt de Mervent [...] ». Compte tenu du caractère très démonstratif de l'espèce et de la multitude de détails que Guérin donne, notamment au sujet des rapaces nocturnes des dunes boisées de la Faute-sur-Mer, on peut imaginer que l'espèce y est effectivement encore absente. La première information sur la présence estivale associée à une possible reproduction date de 1962. Dans une note manuscrite en trois feuillets énumérant les observations faites à la pointe d'Arçay du 24 juillet au 1^{er} août 1962, Perniceni (1962) note : « Autres espèces observés dans la forêt ou sur le marais [...] – 2 Engoulements (le soir vers 21h) ». Spitz (1965) cite l'espèce dans la région de Saint-Michel-en-l'Herm et La Faute-sur-Mer comme « migrateur, noté en août 1964 » mais sans précision du lieu. Quelques années plus tard, la nidification dans la pinède semble enfin avérée. Dans ses notes manuscrites, François Spitz écrit : « Engoulement : sans doute nicheur à la Faute (chants tous les soirs) secteur des "Jards" » (Spitz, 1969). En 1972, dans sa thèse sur les oiseaux du complexe pointe d'Arçay baie de l'Aiguillon, Bordage (1972) mentionne l'engoulement ainsi : « il niche sur le littoral ». Viennent ensuite nos observations personnelles de 2 chanteurs dans la réserve domaniale biologique d'Arçay le 29 août 1996, d'un individu le 3 juin 1998 et de 2 chanteurs hors de la réserve « au niveau du parking de la rue des Ecureuils » le 22 juillet 2005 (Alain Thomas, obs. pers.). Un suivi de l'espèce débute au sein de la réserve domaniale biologique d'Arçay à partir de 2006. Les effectifs sont en hausse régulière passant de 5 chanteurs en 2006 à 20 « places de chant » en 2019 (Marquis et Joyeux 2007, 2008, 2009, 2010, 2014, 2015, 2016 ; Marquis et al. 2012, 2013 ; Marquis com. pers.). Il faut y ajouter de 1 à 3 chanteurs depuis au moins 2017, hors de la réserve dans le secteur du Hâvre, à La Faute-sur-Mer (Alain Thomas, obs. pers.). A la lagune de la Belle-Henriette l'espèce ne s'est semble-t-il jamais reproduite. De 1993 à 2005, malgré une pression intense d'observation nous n'avons fait qu'une unique observation d'un jeune oiseau le 28 août 1996, levé dans la pinède de la dune des Mouettes qui borde la lagune (Thomas, 1997). Le 11 août 2016 un individu y est à nouveau observé et fin juin 2018, un nid contenant 2 œufs est découvert « de façon fortuite » aux Rouillères, dans la partie ouest de la réserve naturelle nationale de la casse de la Belle-Henriette (Hunault, 2016 ; Hunault et al., 2018).

Enfin, en forêt de Longeville, la nidification est certaine au moins depuis 1993 mais, considérant le milieu, elle ne peut être que plus ancienne. En 1996, nous avons dénombré 20 chanteurs cantonnés sur 100 ha environ limités au nord par le pare-feu en limite des communes de Longeville-sur-Mer et de La Tranche-sur-Mer (Alain Thomas, obs. pers.). En 1997, Richard et Perrotin (1997) contactent plusieurs fois l'espèce dans cette même forêt : « L'Engoulevent d'Europe, noté 8 fois est une espèce qui vient se nourrir d'insectes sur la dune et niche dans les clairières de la forêt entre le 1 mai et le 31 août. ». En 2006, lors d'un travail sur l'ensemble de la forêt, nous avons recensé 53 cantons (Alain Thomas, obs. pers.).

L'objectif de cette étude est donc de proposer le premier recensement exhaustif d'Engoulevents d'Europe en forêt de Longeville et d'en dresser la répartition spatiale. Quoiqu'apparemment abondante, l'espèce n'y a en effet jamais fait l'objet d'un comptage exhaustif.

MATERIEL ET METHODES

SITE D'ETUDE

La forêt de Longeville est un petit massif forestier dunaire de 1.098 ha qui s'étire le long du littoral sur 10 km et environ 1.500 mètres de large (Figure 1). Entre le pertuis Breton et la zone humide du Marais poitevin, ce petit bloc forestier peut-être qualifié de péri-urbain tant il est cerné par les espaces artificialisés (zones bâties, campings, routes ou encore parkings – Figure 1). Afin de lever toute ambiguïté quant à la délimitation du site d'étude, rappelons que la partie de « forêt domaniale de Longeville » ne représente que deux tiers de la zone d'étude, mais que cette forêt domaniale qui s'étend, quant à elle, de manière discontinue depuis l'ouest de notre site d'étude (Jard-sur-Mer) jusqu'à la pointe d'Arçay (la Faut-sur-Mer), n'a donc été que partiellement couverte par ce travail. Dans tout le présent article la « forêt de Longeville » correspond uniquement à notre site d'étude, tel que figuré en vert sur la Figure 1.

Cette forêt est particulièrement récente et d'origine anthropique. Elle a été constituée dans le cadre du décret du 14 décembre 1810 prescrivant la fixation des dunes par ensemencement (ONF, 2000). L'établissement des plans des dunes pour le massif étudié a été réalisé de 1823 à 1826 et les boisements ont débuté en 1836 (ONF, 2000). Elle se développe sur une dune composée de sables récents avec un sol peu évolué, déposée, sur sa frange nord, sur des calcaires et craies du Bathonien et pour sa majeure partie sur des

alluvions marines argileuses (bri). L'épaisseur de la couche de sable varie de quelques dizaines de centimètres à plus de 30 mètres et la nappe phréatique est proche de la surface au niveau des zones basses intra dunaires. Le climat est de type océanique aquitain avec une sécheresse estivale marquée de juin à août et un ensoleillement de plus de 2.200 heures.

Le Pin maritime *Pinus pinaster*, introduit en 1836, est l'essence principale. Avec le Chêne vert *Quercus ilex* ils forment le type forestier dominant, communément retenu pour décrire ces forêts littorales du Centre-Ouest : « Forêts de Pins et de Chênes verts des Charentes ». Dans les parties basses bien alimentées en eau, des essences feuillues caducifoliées comme le Chêne pédonculé *Quercus robur* se rencontrent alors qu'au nord, sur des sols plus secs et riches, on rencontre des boisements de Robiniers faux-acacia *Robinia pseudacacia*, d'Erables sycomore *Acer pseudoplatanus* et plane *Acer platanoides*, essences ici également introduites.

La sylviculture appliquée à la partie domaniale (781 ha) est le traitement de la futaie irrégulière par parquets d'un à cinq hectares (ONF, 2000). Selon la révision du plan d'aménagement 2001-2020 de la forêt domaniale (ONF, 2000), la surface à régénérer sur la période était estimée à 239 ha soit une moyenne d'environ 12 ha par an. Le boisement non domanial est souvent occupé par un taillis dense et âgé de Chênes verts *Q. ilex*, pour l'essentiel sans exploitation et comme au sud du Rocher-de-Longeville de peuplements denses et mélangés à forte proportion de feuillus caducifoliés (érables *Acer spp.*, Robinier faux-acacia *R. pseudacacia*, Chêne pédonculé *Q. robur* etc.).

La bordure maritime de la forêt est occupée par une végétation dunaire naturelle d'une grande qualité avec une succession végétale de la plage à la dune grise au degré de préservation important. Les espaces non boisés internes à la forêt sont rares et réduits en surface, et sont principalement constitués de friches herbacées. Le réseau de pistes forestières et de pare-feux est important et marque le paysage. Nous avons estimé un réseau de plus de 24 km de pistes empierrées, 46 km de pistes sur sol naturel, 10 km de pare-feux et 25 km de voies goudronnées sillonnant la forêt. S'y ajoutent, 28 km de sentiers praticables uniquement à pied.

Le périmètre retenu pour la prospection couvre 1.026 ha de ce paysage forestier, intégrant toute la partie domaniale, la majeure partie des boisements non domaniaux et de nombreuses zones semi urbanisées fortement arborées.

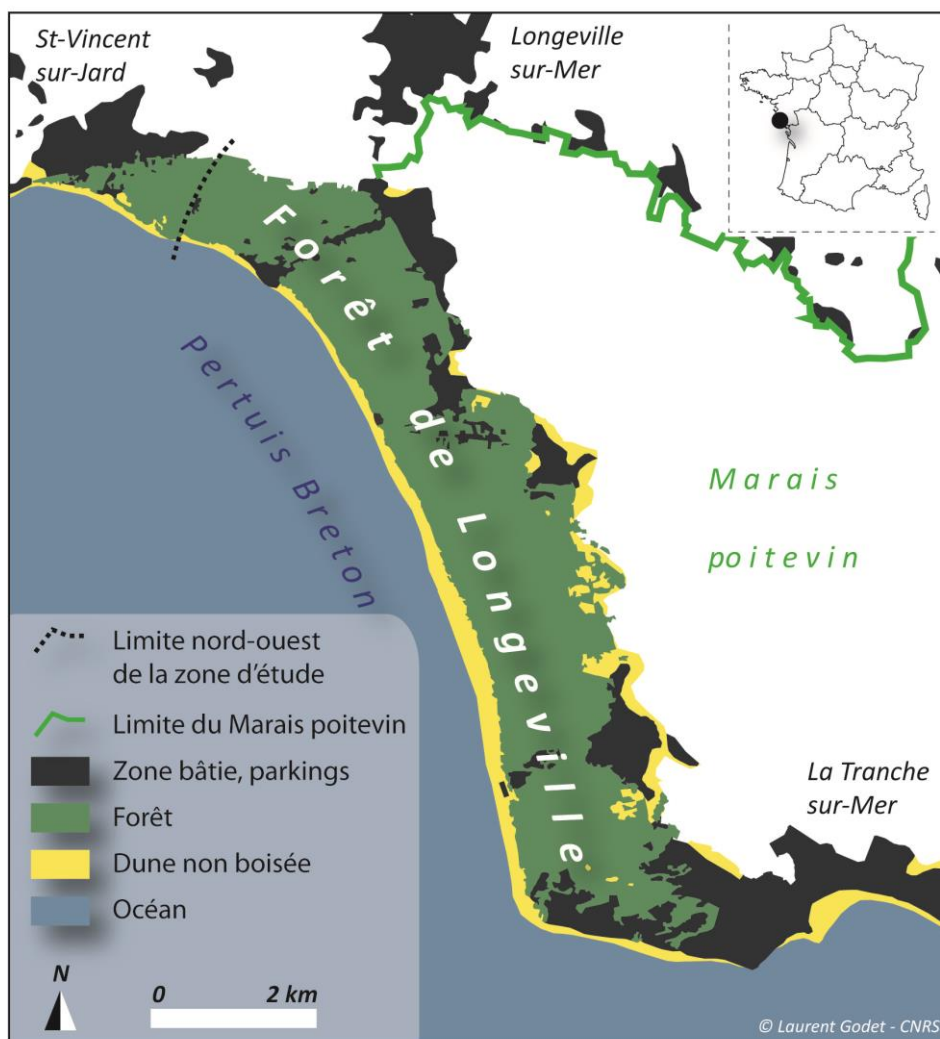


Figure 1. Site d'étude.

COMPTAGE

Afin de préparer le terrain du printemps 2019, toute la forêt de Longeville a été prospectée durant l'hiver 2018-2019 en relevant au GPS tous les cheminements pédestres empruntables (135 km au total). 70 km linéaires ont été sélectionnés et effectivement prospectés à pied, ainsi que 3,3 km parcourus en voiture avec points d'écoute, afin de couvrir l'ensemble de la forêt. Nous estimons à environ 920 ha la surface réellement prospectée. Les espaces restants, jugés a priori défavorables à l'espèce et non prospectés sont des bois de robiniers, d'érables et des espaces semi urbanisés boisés.

L'inventaire a été effectué par deux observateurs (Alain Thomas et Laurent Godet) lors de 16 soirées de prospection d'une durée moyenne de 3 h autour de l'heure du coucher du soleil, du 20 mai au 17 juin 2019. Tous les individus contactés (vus ou entendus) ont été pointés sur une carte IGN au 25.000^{ème} et au GPS en précisant à chaque fois que cela était possible l'heure du contact auditif ou visuel, le sexe et le comportement (chanteur ou non). Une stimulation des mâles par utilisation de « repasse » (diffusion du chant) a été utilisée uniquement en l'absence de contact spontané d'individus dans un milieu jugé favorable.

RESULTATS

114 individus ont été vus ou entendus : 4 couples, 95 mâles chanteurs, 4 mâles non chanteurs, 1 femelle et 6 individus non sexés. Le nombre total de mâles chanteurs est donc de 103 à 109 mâles, soit une densité de 10 à 11 mâles pour 100 ha. Hormis un contact, tous les individus ont été vus ou observés au sud du lieu-dit *Le Rocher* (voir Figure 2). La plus forte concentration est observée entre *Le Rocher* et *la Basse Saligottière* (26 mâles sur 176 ha, soit une densité de 15 mâles pour 100 ha – Figure 2).

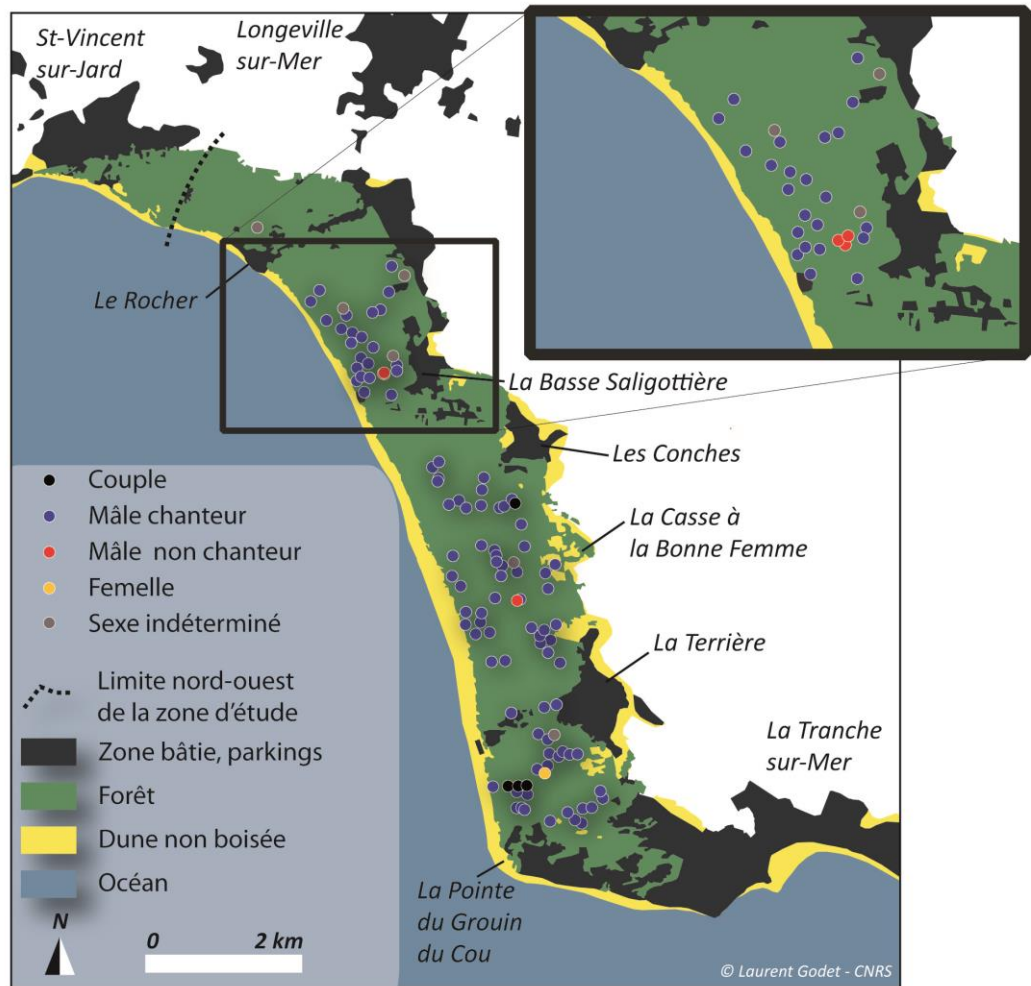


Figure 2. Distribution spatiale des Engoulevents d'Europe recensés au printemps 2019 et toponymes mentionnés dans cette étude.

La période de chant est brève et ne laisse qu'environ 35 minutes par soirée (maximum de 48 minutes le 5 juin 2019) pour localiser de façon très fiable les chanteurs (Figure 3). Au-delà, les chants deviennent moins intenses, intermittents et les oiseaux peuvent s'éloigner de leurs postes de chants pour aller s'alimenter. Après cette période de chant crépusculaire, la stimulation des chanteurs par « repasse » est stérile alors qu'elle est très efficace à la tombée de la nuit. Le chant débute spontanément en moyenne 9 minutes après le coucher du soleil et s'achève en moyenne 45 minutes après (Figure 3).

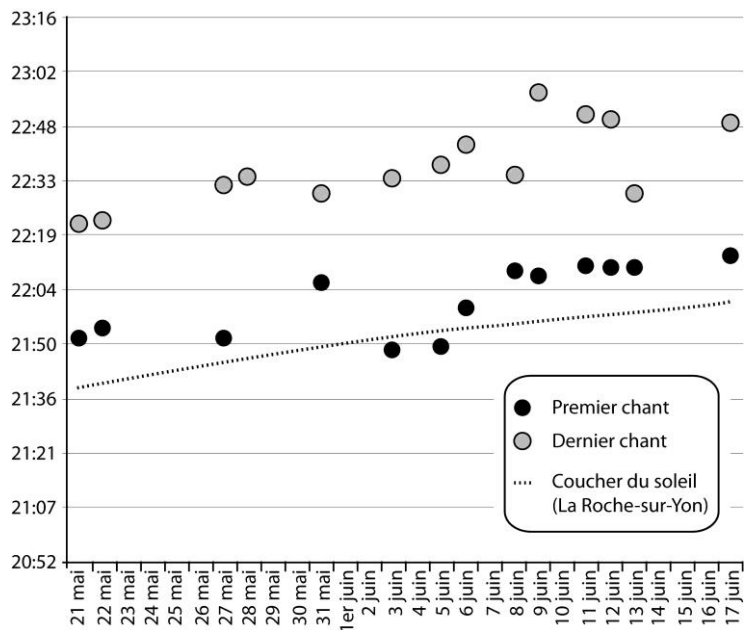


Figure 3. Heures du chant des Engoulevents d'Europe en forêt de Longeville au printemps 2019.

DISCUSSION

Avec 103 à 109 mâles, la forêt de Longeville accueille sans nul doute une des populations les plus importantes de la région. D'après l'atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire, en cumulant les effectifs estimés au sein de 4 des 5 départements de la région, la Sarthe ne disposant malheureusement pas d'estimations, la région accueille environ 1.350 couples (50 couples en Mayenne, 500 en Vendée, 600 en Maine-et-Loire et 200 en Loire-Atlantique – Boileau, 2014). Les sites connus de la région les plus importants sont la Forêt de Monts en Vendée (jusqu'à 150 couples – Dulac, 2004), la Zone de Protection Spéciale du lac de Rillé et des forêts d'Anjou et Touraine en Maine-et-Loire (jusqu'à 100 couples en 2010 – Rochier et Baudoin, 2012). La forêt de Longeville arriverait donc en deuxième position dans la région en matière d'effectifs et en première position concernant les densités, bien que les estimations de densités dans la région soient rares (10 à 11 mâles aux 100 ha en forêt de Longeville contre 3,3 à 5 mâles aux 100 ha en forêt de Monts (Dulac, 2004)).

L'objectif de cette étude est l'évaluation quantitative de la population reproductrice et sa répartition générale. Il ne s'agit pas de l'étude de l'écologie de l'espèce en forêt de Longeville.

Mais nous pouvons faire quelques remarques :

- les cantons se concentrent sur les zones passées en coupe relativement récemment (de l'ordre de 5 ans), où les repousses des Chênes verts *Q. ilex* et autres ligneux ne couvrent qu'une partie du sol ;
- il semblerait que les coupes rases récentes (1 à 2 ans) où la végétation est très courte et très éparse ne soient pas attractives ;
- une forte densité de ligneux et particulièrement du Chêne vert *Q. ilex* avec fermeture du couvert semble défavorable ;
- des peuplements plus âgés peuvent être utilisés, mais il semblerait que, dans ce cas, le sous-bois doive être inexistant ou très clairsemé ;
- les clairières entretenues avec une végétation de graminées, ainsi que les espaces agricoles enrichés (à *la Casse-à-la-Bonne-Femme* ou au nord de *La Terrière* – voir Figure 3) ne sont pas utilisés ;
- les arbres isolés et les peuplements de bordure des coupes sont particulièrement utilisés comme postes de chant ;
- aucun cantonnement n'a été trouvé au niveau de la dune grise ;
- l'observation d'oiseaux en chasse sur la route départementale 46 des Conches à Angles, qui traverse des prairies humides à plus de 2 km de la forêt. Cela modifie singulièrement l'image que nous pouvions avoir de l'exploitation des milieux du Marais poitevin par l'espèce.

Nous sommes probablement à une période charnière pour la population d'Engoulevents d'Europe de la forêt de Longeville. D'une part sur le plan de la structure des peuplements, en raison de l'exploitation de nombreuses parcelles ces dix dernières années. D'autre part, d'un point de vue plus général, dans les décennies à venir les évolutions pressenties du climat

pourraient modifier la forêt et influencer la dynamique de l'espèce à tous les échelons, localement et globalement. Enfin, l'année 2019 est marquée sur le plan de la politique de conservation en Marais poitevin, par la rédaction du nouveau document d'objectif (Docob) du site Natura 2000, dont fait partie la forêt de Longeville. Rappelons à cette occasion que l'Engoulevent d'Europe est une des espèces de l'annexe I de la Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages. La population d'Engoulevents d'Europe de la forêt de Longeville, d'importance départementale et régionale, mérite donc d'être prise en compte dans tout projet d'aménagement, de gestion sylvicole et de conservation. Pour cela, l'amélioration de la connaissance écologique de l'espèce dans ce type de pinèdes littorales paraît essentielle.

REMERCIEMENTS

Cette étude a bénéficié du soutien financier du Parc Naturel Régional du Marais poitevin dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boileau N. 2014. Engoulevent d'Europe. *In* : Marchadour B. (coord.) 2014. Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Delachaux et Niestlé, Paris, pp. 282-283.
- Bordage R. 1972. La Réserve ornithologique de la pointe d'Arçay. Les oiseaux du complexe pointe d'Arçay, baie de l'Aiguillon - Marais poitevin (Vendée). Thèse pour le Doctorat vétérinaire. Ecole vétérinaire de Maison-Alfort, 151 p.
- Dulac P. 2014. L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) en forêt de Monts : recensement 2002. *La Gorgebleue* 19/20 : 19-28.
- Guérin G. 1939. Ornithologie du Bas-Poitou. Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. Chapitre II (Suite) Liste des oiseaux estivants nicheurs. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, Nouvelle Série IX : 233-254.

- Hunault S. 2016. Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette. Rapport d'activité. Septembre 2015 / septembre 2016, LPO, 47 p.
- Hunault S., Palier S., Trotignon P. 2018. Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette. Rapport d'activité 2017 / 2018, LPO, 166 p.
- Marcot C. 1937. Oiseaux de la baie de l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) et du marais environnant. Alauda IX : 64-79.
- Marquis J., Joyeux E. 2007. Réserve de la pointe d'Arçay. Rapport d'activités 2006. ONCFS, 32 p.
- Marquis J., Joyeux E. 2008. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2007-2008. ONCFS, 29 p.
- Marquis J., Joyeux E. 2009. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2008-2009. ONCFS, 34 p.
- Marquis J., Joyeux E. 2010. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2009-2010. ONCFS, 40 p.
- Marquis J., Joyeux E. 2014. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2013. ONCFS, 57 p.
- Marquis J., Joyeux E. 2015. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2014. ONCFS. Avril 2015, 66 p.
- Marquis J., Joyeux E., 2016. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2015. ONCFS, 63 p.
- Marquis J., Joyeux E., Rohard L. 2012. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2010-2011. ONCFS, ONF, 57 p.
- Marquis J., Joyeux E., Rohard L., 2013. Réserve de la pointe d'Arçay (Vendée). Rapport d'activités 2012. ONCFS, ONF. Janvier 2013, 66 p.
- ONF 2000. Forêt domaniale de Longeville : 1225,43 ha. Révision d'aménagement forestier (2001 - 2020). Direction Régionale Bretagne Pays de la Loire. Service Interdépartemental Loire-Atlantique Vendée, 65 p.
- Perniceni M. 1962. Familles et espèces observés à la pointe d'Arçay- Vendée. Entre le 24 juillet et le 1e août 1962. Photocopie de notes manuscrites, 3 p.

- Richard S., Perrotin B. 1997. Recensement de la population avifaunistique et entomologique de la dune grise en forêt domaniale de Longeville. LPO délégation Vendée, ONF, 42 p.
- Rochier D., Beaudoin J.C. 2012. Nouveaux acquis sur les oiseaux nicheurs menacés des boisements et landes de l'Est du Bugeois. Crex 12 : 23-40.
- Spitz F. 1965. Six ans d'ornithologie à la station de St-Michel-en-l'Herm (Vendée). Oiseaux de France XV, 44 : 5-18.
- Spitz F. 1969. Notes manuscrites, période avril 1959 - février 1969.
- Thomas A. 1997. Les oiseaux de la Belle Henriette, Vendée (La Faute-sur-Mer / La Tranche-sur-Mer). 1993 à 1997. ADEV, 31 p.